

Motion proposée par les délégués enseignants à l'approbation des membres du C.A.

MOTION CONCERNANT LA DHG pour la rentrée 2014

Madame la Principale vient de proposer un TRMD basé sur une dotation globale qui oblige à la suppression d'une division pour la 3^è année consécutive. Si la répartition a été organisée au mieux des moyens affectés, nous ne pouvons l'adopter.

Cette répartition induite par la dotation fragilise nos équipes pédagogiques et met en danger l'identité de cet établissement (diversité de langues vivantes et anciennes, lutte contre l'échec scolaire, ...).

De plus, l'écart important constaté par vos services entre les élèves des milieux socioculturels différents dans ce collège confirme notre analyse et nous incite à ne pas accepter des hausses d'effectifs par classe et des baisses de moyens.

Si nous nous félicitons des effectifs de 3^è à 23 élèves qui nous permettront d'envisager au mieux une préparation au DNB et à l'entrée en seconde, nous nous alarmons des effectifs attendus en 6^è (28 élèves sans inclusion), en 5^è (27) et en 4^è (29).

Pour empêcher le décrochage scolaire dès la 5^è, il nous faut prendre en charge les élèves en difficulté à l'entrée du collège et y remédier « par une attention soutenue, le développement de leur bien-être et par la qualité des apprentissages » dicit le Conseil National de l'Innovation.

Nous constatons chaque année un nombre toujours plus important d'élèves qui présentent un PPTSA ou PPRE-passerelle (dyslexie, dysorthographe, dysphasie et troubles de l'attention). Ces élèves ont eux aussi un besoin d'accompagnements vigilants.

Notre établissement compte en son sein des élèves ULIS au nombre de douze (au lieu de 10), qui doivent, d'après la loi, être inclus régulièrement dans les classes. La réussite de leur projet sera difficile, voire compromise avec des effectifs de 6^{ème} et de 4^{ème} atteignant le nombre de 28 à 30. L'année prochaine 4 nouveaux élèves sont annoncés et devront être inclus en classe de 6^è.

Notre proposition :

Pour répondre à toutes ces exigences nous proposons un TRMD comprenant 5 divisions en 6^{ème} et en 3^{ème}. La classe supplémentaire de 6^{ème} permettra de répondre aux souhaits de la lutte contre le décrochage. Pour la constituer nous utiliserons 4 des heures destinées à l'AP, les heures IDD 5^{ème} et 4^{ème}, plus les demi-heures non affectées, ce qui donne 24 h. Nous sollicitons donc 3.5h pour constituer cette classe.

Cependant, ne voulant pas sacrifier les élèves de 5^è et 4^è, nous tenons à conserver certains dispositifs (remédiation de l'écrit, soutien disciplinaire, dédoublements en sciences expérimentales) et les projets culturels qui participent aussi à l'identité de notre établissement. 6 HSA sont nécessaires pour abonder un dispositif innovant dans 4 disciplines sur les 2 niveaux.

Quelques heures en cartographie nous permettraient des actions ponctuelles de tutorat, ... A ce sujet, nous vous interrogeons sur l'absence d'heures de vie de classe dans la dotation. (10h x 17 divisions)

Nous demandons également la transformation d'heures supplémentaires en heures d'enseignement, eu égard au nécessaire respect de la qualité de nos conditions de travail, pour nous préserver nous-mêmes ainsi que nos élèves.

Sensibles au souhait de démocratisation de l'Ecole porté par la loi de Refondation, nous pensons que ceci permettra de répondre aux attentes du Ministère de l'Education. Dans cette perspective, nous sollicitons une entrevue pour permettre une rentrée 2014 sereine.

MOTION APPROUVEE PAR REPRESENTANTS SUR AU CA.

	LES REPRÉSENTANTS ELUS AU CA DE L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE DU COLLÈGE LÉONARD DE VINCI	
--	---	--